

Un petit pense-bête

Date : 11 juillet 2019

Copie de ma saisine du Conseil départemental, formulée ce jour sur le site <https://illisa.ille-et-vilaine.fr/> :



Bonjour,

Je suis extrêmement surpris qu'à la date du 11 juillet, les décisions de la commission permanente du 27 mai n'aient pas encore été publiées sur le site internet du Département, alors qu'à contrario le sont les délibérations de l'assemblée plénière des 20 et 21 juin 2019.

Ne s'agirait-il pas d'un oubli ?...

Patrick Jéhannin